

TRAVAUX NON ELECTRIQUE B0, H0 et H0V

Chargé de chantier

Ce document s'appuie sur les dispositions du code du travail (articles R. 4544-9 et R. 4544-10) et sur les règles techniques contenues dans la norme NF C 18510 « opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique - prévention du risque électrique » publiée en janvier 2012.

OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C18 510
- Etre capable d'évaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser
- Obtenir l'avis au titre d'habilitation qui permettra à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation au salarié qui a validé les tests théorique et pratique et ayant l'aptitude médicale

PUBLIC :

- Personnels encadrants des travaux d'ordre non électrique
- Uniquement accès à des zones à risque spécifique électrique

PREREQUIS :

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

DUREE :

- 1,5 jours soit 10,50 heures

PROGRAMME :

1. Rappel des notions de base en électricité

- Constitution de la matière
- Les matériaux
- Valeurs caractérisant l'électricité
- La loi d'Ohm
- La puissance
- Les appareils de mesure
- Le courant domestique (alternatif, réseau triphasé)

2. La prévention des risques électriques

- Statistique sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- Les moyens de protection

3. Installations électriques

- Production et distribution de l'énergie électrique, alimentation autonome, groupes électrogènes etc.
- Technologie et caractéristiques des appareils constituant un réseau BT (NF-C 15 100)

4. Sécurité électrique

- Rôle et régime du neutre
- Indices de protections (IP)
- Prise de terre et protection différentielle
- Sécurité dans l'utilisation du matériel électroportatif (classes de protection)

5. Structure de la norme NF C18-510

- Définitions
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension
- Les différentes zones d'environnement

6. Module exécutant de travaux d'ordre non électrique

- Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

7. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de secourisme (PAS, PLS,..)
- Incendie sur les réseaux ou sur les équipements

8. Module chargé de chantier

- Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction
- Identifier les acteurs concernés
- Appliquer les prescriptions de cette habilitation
- Définir et mettre en place la zone de travail
- Faire appliquer les instructions de sécurité
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

VALIDATION :

- Evaluation des connaissances théoriques et pratiques
 - Elle sera effectuée par l'intervenant selon les références INRS